Avis public

Pierrefonds Roxboro
Montréal

DÉROGATIONS MINEURES
N^{Os} DM 3001477937, DM 3001480210 ET DM 3001482574

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 11 février 2019, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants :

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001477937	4918, rue du Cameroun

Permettre en zone résidentielle H2-5-320, pour un bâtiment unifamilial jumelé existant, une marge latérale, côté nord, de 0,87 m au lieu du minimum requis de 2 m.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001480210	15650, boulevard de Pierrefonds

Permettre en zone commerciale C-4-240, pour un bâtiment commercial projeté, un matériau de revêtement extérieur autre que ceux autorisés pour les murs, soit des panneaux en fibrociment à haute densité (SwissPearl).

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001482574	4750, boulevard Saint-Jean

Permettre en zone commerciale C-4-280, pour la transformation d'un bâtiment commercial existant :

- un coefficient d'occupation au sol (C.O.S.) de 0,15 au lieu du minimum requis de 0,2;
- l'absence d'une clôture d'une hauteur de 1,8 m dans la bande tampon de 3 m;
- l'installation de panneaux de fibre de ciment Equitone, comme revêtement extérieur, en dessous du 2,3 m de hauteur, à partir du sol, au lieu de la maçonnerie;
- l'implantation de six enseignes directionnelles au lieu du maximum de quatre;
- une enseigne affichant le menu du service au volant d'un service de restauration ayant une superficie de 3,69 m^2 au lieu du maximum de 3 m^2;
- une superficie d'affichage de l'enseigne sur poteau existante de 11,6 m^2 au lieu du maximum de 9,24 m^2.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingt-quatrième jour du mois de janvier de l'an 2019.

Le secrétaire d'arrondissement

Suzanne Corbeil, avocate

/rl